



# Feuille de Match



## Championnat Régional par Équipe des Clubs - Bretagne



Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

Ligue Bretagne PJP, 2 rue Jean-Claude Jegat, 56300 PONTIVY

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplettes = 6 pts

Comité Régional de Bretagne

Division : CRC

Groupe : 2 B

Date : 10-06-2018

Lieu : LAMBALLE

A Equipe n° :

A

Club : LAMBALLE

B Equipe n° :

B

Club : PLESLIN TRIGAVOU

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

LE STEPHANY DANIEL 02239064

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

ORANGE Patrick. 02243016.

## A Composition Equipe A

NOM + Prénom

n° licence

n°

UGUEN TANGUY 02234205

UGUEN ANTHONY 02234134

JAZON PASCAL 09108226

DONVAL ERIC 02904165

BULLIO GAVRANT 02227001

LESNE PATRICK 02250038

LE STEPHANY DANIEL 02239064

## B Composition Equipe B

NOM + Prénom

n° licence

n°

1 RIGAL FRANCK. 02506092

2 HERBERT CYRILLE. 02262024

3 NAZARUKO BRUNO. 07811052

4 DAVOUT BRUNO. 02247007

5 DAVOUT NICOLA. 02247127

6 LECLERC CHRISTOPHE. 02243079

7 HAUGI JORDAN. 02214047

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par la Ligue Bretagne. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article 14 du règlement ministériel et sportif de la FFPJP) s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne.

## DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom

n° licence

ROBELET Christian 02253085

## ARBITRE

NOM + Prénom

n° licence

CANEVET Didier 02902035

En cas d'incident, contactez le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) doit remettre un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'il soit traité.

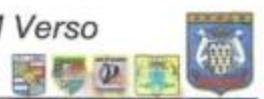
## Commission du Comité Régional Bretagne PJP - Championnat régional des Clubs

Président : CD35 Joseph DERENNES 06 37 02 97 23 - j.derennes@petanque.fr

Suppléants : CD29 Patrice NÉDÉLEC 06 98 86 49 43 - nedelec.patrice29@free.fr

CD56 Régis STEPHANT 06 85 61 743 38 - postmaster@petanque-morbihan

CD22 Étienne SYMONEAUX 06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com



**A** Club de: CAMBALLE **A**

**B** Club de: PLECLIN TRIGAVOU **B**

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	LESNÉ PATRICK	13	2-0
2	JARDIN LASCAL	8	X-0
3	UGVEN ANTHONY	11	X-0
4	BOLLIO CAURENT	11	X-0
5	UGVEN TANGUY	4	X-0
6	BONVAL ERIC	5	X-0
Sous TOTAL PTS >			2

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	MAGUI JORDAN	4	0-2
2	MAZZUCCONI BRUNO	13	0-2
3	LECLERC CHRISTOPHE	13	0-2
4	RIGILL FRANK	13	0-2
5	DAVOUË DRUNO	13	0-2
6	DAVOUË NICOLAS	13	0-2
Sous TOTAL PTS >			10

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	DAVOUË ERIC	6	X-0
2	JARDIN LASCAL		
1	BOLLIO CAURENT	2	X-0
2	LESNÉ PATRICK		
1	UGVEN ANTHONY		
2	UGVEN TANGUY	0	X-0
Sous TOTAL PTS >			0

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	DAVOUË NICOLAS	13	0-4
2	LECLERC CHRISTOPHE		
1	MAGUI JORDAN	13	0-4
2	BRUNO MAZZUCCONI		
1	BRUNO DAVOUË	13	0-4
2	CYRIL HERBERT		
Sous TOTAL PTS >			12

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	LESNÉ PATRICK		
2	BOLLIO CAURENT	7	X-0
3	UGVEN ANTHONY		
1	UGVEN TANGUY	13	6-0
2	BONVAL ERIC		
3	JARDIN LASCAL		
Sous TOTAL PTS >			6

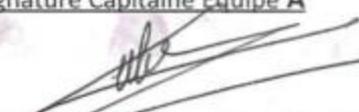
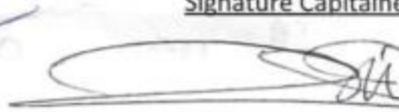
n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	BRUNO DAVOUË		
2	NICOLAS DAVOUË	13	0-6
3	CYRIL HERBERT		
1	JORDAN MAGUI	11	0-X
2	MAZZUCCONI BRUNO		
3	LECLERC CHRISTOPHE		
Sous TOTAL PTS >			6

Équipe > **A** TOTAL GÉNÉRAL PTS > **8**

Équipe > **B** TOTAL GÉNÉRAL PTS > **28**

Gagnante : Equipe n° 2 du Club de PLECLIN TRIGAVOU Match Nul

Perdante : Equipe n° 1 du Club de CAMBALLE

Signature Capitaine Equipe A  Signature de l'Arbitre  Signature Capitaine Equipe B 

Remarques :

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si possible Délégué Officiel)**  
 En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé, dans les 48 heures au Délégué Officiel de Pilotage, pour qu'elle soit traitée

Dès le lendemain, le club organisateur adresse par courrier les feuilles de matches au référent CRC, à savoir :  
 Joseph DERENNES - 53 rue de Clairville - 35510 CESSON SÉVIGNÉ



## Feuille de Match

Championnat Régional  
par Équipe des Clubs - Bretagne

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE  
Ligue Bretagne PJP, 2 rue Jean-Claude Jegat, 56300 PONTIVY

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplettes = 6 pts

Comité Régional de Bretagne Division: CRC Groupe: 2 B

Date: 10-06-2018 Lieu: LAMBALLE

**A** Equipe n° : **A**  
Club: RENNES BO

**B** Equipe n° : **B**  
Club: BETTON

CAPITAINE / COACH  
NOM + Prénom n° licence  
GUIMARD Patrice 03506118

CAPITAINE / COACH  
NOM + Prénom n° licence  
JEHANNIN Denis 3500025

A Composition Equipe		A
NOM + Prénom	n° licence	*
GUIMARD Patrice	03506118	
VEUVELET Nicky	03500359	
PERRIGAUD Rodolphe	03508699	
OUSTIN Aley	03500379	
FREBIS Emmanuelle	03508986	
RUENAN Stéphane	03506261	

B Composition Equipe		B
NOM + Prénom	n° licence	*
JEHANNIN Denis	3500025	1
LE CHATELON Loïc	3500224	2
BRUNET Gérard	3504990	3
BAZIN Christophe	3509844	4
BELIN Pierre	3508012	5
CARADEC Michel	3504791	6
		7
		8

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par la Ligue Bretagne. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.  
\* Si un joueur se présente sans se faire inscrire et après les vérifications de l'arbitre (voir article A4 du règlement intérieur sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, ainsi que par le club, notée sur la feuille de match et envoyée à la Ligue Bretonne.

DÉLÉGUÉ  
NOM + Prénom n° licence  
ROBELET Christian 02253085

ARBITRE  
NOM + Prénom n° licence  
CANEVET Didier 02902034

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)  
En cas de suspension, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Commission du Comité Régional Bretagne PJP - Championnat régional des Clubs			
Président :	CD35	Joseph DERENNES	06 37 02 97 23 - j.derennes@petanque.fr
Suppléants :	CD29	Patrice NÉDÉLEC	06 98 86 49 43 - nedelec.patrice29@free.fr
	CD56	Régis STEPHANT	06 85 61 743 38 - postmaster@petanque-morbihan
	CD22	Étienne SYMONEAUX	06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com

A Club de : RENNES B.O. A

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	OUSTRY Alex	2	2-0
2	PERRIGAN Rodrigue	13	2-0
3	GUIHARD Patrice	13	2-0
4	FABIS Emmanuel	13	2-0
5	RUSSAN Stéphane	13	2-0
6	CEBLENET Michel	13	2-0
Sous TOTAL PTS >		10	

DOUBLETES	1	OUSTRY Alex	13	4-0	contre
	2	CEBLENET Michel	13	4-0	
DOUBLETES	1	GUIHARD Patrice	13	4-0	contre
	2	PERRIGAN Rodrigue	13	4-0	
DOUBLETES	1	RUSSAN Stéphane	13	4-0	contre
	2	FABIS Emmanuel	13	4-0	
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
Sous TOTAL PTS >		12			

TRIPLETES	1	OUSTRY Alex	13	6-0	contre
	2	RUSSAN Stéphane			
	3	FABIS Emmanuel			
TRIPLETES	1	GUIHARD Patrice	13	6-0	contre
	2	CEBLENET Michel			
	3	PERRIGAN Rodrigue			
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
Sous TOTAL PTS >		12			

Équipe > **A** TOTAL GÉNÉRAL PTS > **34**Gagnante : Equipe A n° du Club de RENNES BO  
Perdante : Equipe B n° du Club de BETTON

Signature Capitaine Equipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Equipe B

Réserves :

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé dans les 48 heures au Comité de P. pour qu'elle soit traitée

Dès le lendemain, le club organisateur adresse par courrier les feuilles de matches au référent CRC, à savoir :

Joseph DERENNES - 53 rue de Clairville - 35510 CESSON SÉVIGNÉ

B Club de : BETTON B

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	BRUNET Gérald	13	0-2
2	LE CHAMPION Loïc	12	0-2
3	JEHANNIN Denis	10	0-2
4	CARADEL RIchol	2	0-2
5	BAZIN Christophe	2	0-2
6	BELIN Pierre	2	0-2
Sous TOTAL PTS >		2	

DOUBLETES	1	LE CHAMPION Loïc	5	0-4	TÊTES à TÊTES
	2	BELIN Pierre	5	0-4	
DOUBLETES	1	BAZIN Christophe	4	0-4	DOUBLETES
	2	CARADEL RIchol	4	0-4	
DOUBLETES	1	BRUNET Gérald	11	0-4	DOUBLETES
	2	JEHANNIN Denis			
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
Sous TOTAL PTS >		0			

TRIPLETES	1	JEHANNIN Denis	7	0-8	contre
	2	CARADEL RIchol			
	3	BAZIN Christophe			
TRIPLETES	1	BRUNET Gérald	10	0-6	contre
	2	LE CHAMPION Loïc			
	3	BELIN Pierre			
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
Sous TOTAL PTS >		0			

Équipe > **B** TOTAL GÉNÉRAL PTS > **2**Match Nul 

Signature Capitaine Equipe B



## Feuille de Match

Championnat Régional  
par Équipe des Clubs - Bretagne

Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

Ligue Bretagne PJP, 2 rue Jean-Claude Jegat, 56300 PONTIVY

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplettes = 6 pts

Comité Régional de Bretagne

Division : CRC

Groupe : 23

Date : 10 Juin 2018

Lieu : LAMBALLÉ

A Equipe n° :

A

Club : MONTFORT

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

CHASSAGNE J-Marc

3509166

A Composition Equipe A

NOM + Prénom

n° licence

n°

LEBARS Nicolas

3508569

LABORDE Stephane

09113163

WEBER Christophe

03507618

HOURDEAU Bernard

04412187

BEGAUD. Sebastien

04402002

SINEAU Yvon

03502020

B Equipe n° :

B

Club : TREGUEN X 3

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

LEYET ERIC

2239283

B Composition Equipe B

NOM + Prénom

n° licence

n°

1 HUTTEAU Romuald

2202210

2 LEMAITRE Pascal

2245023

3 LEYZOUR Stephane

2245003

4 LEYET ERIC

2239283

5 REDON Jacky

2246054

6 TCHOBAWOLF Stephane

2239042

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par la Ligue Bretagne. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom

n° licence

ROBELET Christian

02253085

ARBITRE

NOM + Prénom

n° licence

CANEVET Didier

02902034

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Commission du Comité Régional Bretagne PJP - Championnat régional des Clubs

Président : CD35 Joseph DERENNES 06 37 02 97 23 - j.derennes@petanque.fr

Suppléants : CD29 Patrice NÉDÉLEC 06 98 86 49 43 - nedelec.patrice29@free.fr

CD56 Régis STEPHANT 06 85 61 743 38 - postmaster@petanque-morbihan

CD22 Étienne SYMONEAUX 06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com

A Club de : NONTFORT AB Club de : TREQUEUX B

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	LEBARS Nicolas	5	2-0
2	HOURDEAU Bernard	13	2-0
3	STINEAU Yvon	13	2-0
4	WEBER Christophe	6	4-0
5	BEGAUD Sébastien	13	2-0
6	LABORDE Stéphane	13	2-0
Sous TOTAL PTS >			8

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	HUTTEAU	13	0-2
2	LENAITRE Pascal	11	0-0
3	LEYZOUR Stéphane	7	0-0
4	LEYET Eric	13	0-2
5	REDON Tacky	4	0-0
6	TCHOBANOFF S.	4	0-0
Sous TOTAL PTS >			4

DOUBLETTES	1	LEBARS Nicolas	13	4-0	contre
	2	LABORDE Stéphane			
	1	HOURDEAU Bernard	13	4-0	contre
	2	WEBER Christophe			
	1	STINEAU Yvon	13	4-0	contre
	2	BEGAUD Sébastien			
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
Sous TOTAL PTS >			12		

DOUBLETTES	1	HUTTEAU R.	9	0-0	contre
	2	TCHOBANOFF S.			
	1	LENAITRE P.	1	0-0	contre
	2	LEYZOUR S.			
	1	LEYET E.	7	0-0	contre
	2	REDON J.			
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
Sous TOTAL PTS >			0		

TRIPLETTES	1	WEBER Christophe	13	6-0	contre
	2	STINEAU Yvon			
	3	BEGAUD Sébastien			
	1	LEBARS Nicolas	6	6-0	contre
	2	LABORDE Steph			
	3	HOURDEAU Bernard			
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
Sous TOTAL PTS >			6		

TRIPLETTES	1	HUTTEAU R.	7	0-0	contre
	2	REDON J.			
	3	LEYET E.			
	1	LENAITRE P.	13	0-6	contre
	2	LEYZOUR S.			
	3	TCHOBANOFF S.			
Joueur remplacé n° 1 :					
Joueur remplaçant n° 1 :					
Joueur remplacé n° 2 :					
Joueur remplaçant n° 2 :					
Sous TOTAL PTS >			6		

Équipe > **A** TOTAL GÉNÉRAL PTS > 26Équipe > **B** TOTAL GÉNÉRAL PTS > 10

Gagnante : Equipe A n° 1 du Club de NONTFORT Match Nul

Perdante : Equipe B n° 3 du Club de TREQUEUX

Signature Capitaine Equipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Equipe B

Réserves :

**En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé dans les 48 heures au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée

Dès le lendemain, le club organisateur adresse par courrier les feuilles de matches au référent CRC, à savoir :

Joseph DERENNES - 53 rue de Clairville - 35510 CESSON SÉVIGNÉ